

Cibles de l'initiative 2023-2028

Cibles de l'Initiative au sein des conseils scolaires de langue française d'ici 2023-2028 :

- Maintenir un taux de participation minimal de 25 % au sein du programme de la **Majeure Haute Spécialisation (MHS)** tout en augmentant le taux d'obtention du diplôme d'études secondaire avec le sceau de la majeure à 70 %.
- Atteindre un taux de participation de 11 % pour l'ensemble des 13 programmes de la **Majeure Haute Spécialisation** axés sur les métiers spécialisés et l'éducation technologique.*
- Atteindre un taux de participation en **éducation coopérative**, dans tous les différents modèles de prestation de cours, soit, pour le coop régulier, le coop d'été et le coop en éducation permanente afin d'obtenir un taux tous modèles confondus de 27 %.
- Atteindre un taux de participation de participants au **Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)** de 12,5 % et un taux d'apprentis inscrits au PAJO de 1,5 %.
- Toutes les écoles secondaires de langue française (100 %) participent à l'une ou plusieurs des **activités d'anticipation ou projets de transition**, en y inscrivant des élèves. De plus, les taux d'appréciation suite à la participation à celles-ci sont comme suit, et ce, pour chacune des activités :
 - > un minimum de 85 % des élèves indiquent qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits de leur expérience;
 - > un minimum de 85 % des membres du personnel enseignant accompagnateur indiquent qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits de l'expérience vécue lors de l'activité et qu'elle est à répéter;
 - > 100 % des membres du personnel des conseils scolaires siégeant aux comités de travail DR qui ont été impliqués dans l'activité indiquent qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits de l'organisation de l'activité et que celle-ci est à répéter.

* Treize (13) secteurs axés sur les métiers spécialisés et l'éducation technologique : agriculture; aviation et aérospatiale; construction; énergie; environnement; exploitation minière; fabrication; foresterie; horticulture et aménagement paysager; hôtellerie et tourisme; technologies de l'information et des communications; transformation des aliments; et transports.